

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****10 juillet 2025**

L'an deux mil vingt CINQ, le dix juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DESMEDT, Maire.

Étaient présents : M. DESMEDT André, Maire – Monsieur AUBURSIN Gaston – Mme LECOEVRE Stéphanie - Mr HUON Jean-Pascal – Mme LAMBERT Marie – Mme DERONNE Catherine – Mme VAN EECKHOUT Sophie – Mr BOUDREZ André - Madame MASCAUX Ségolène - Mme DUTRIEUX Julie - Mr VERDIERE Andy - Mr BUEMI Bruno – Mme WADBLED Laetitia – Mme DHONT Audrey – Mme WILLEMS Véronique - Mr DELCROIX Thibaut

Étaient absents : Mme BONNET Nadine - Mme LUTAS Sylvie – Mr LARIVIERE Romuald - Mr SANSON Guillaume

Ont donné procuration : Mme LUTAS à Mr BOUDREZ – Mr SANSON à Mr DESMEDT

*MME Sophie VAN EECKHOUT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.*

**NOMBRE DE :**

Conseillers en exercice	Présents	Votants
20	16	18

**Objet : DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS SUITE****A 2 DEMISSIONS (délib. 2025/04/01)**

Le Conseil Municipal a décidé la création de 7 postes d'adjoints lors de la réunion d'installation du conseil municipal en date du 24 Mai 2020.

Lors de la réunion de Conseil Municipal en date du 26 Juin 2025, 2 adjoints ont présenté leurs démissions à savoir Monsieur BLANPAIN Johann – démission notifiée à l'intéressé le 3 Juillet 2025 et Monsieur MERVILLE Hervé – démission notifiée quant à lui le 4 Juillet 2025.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de poursuivre le mandat avec 5 adjoints au lieu de 7.

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de poursuivre le mandat avec les 5 Adjoints déjà en place à savoir : Monsieur AUBURSIN Gaston – Madame LECOEVRE Stéphanie – Monsieur HUON Jean-Pascal – Mme LAMBERT Marie – Madame BONNET Nadine.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

La secrétaire,

**Sophie VAN ECKHOUT**

Nota. Le Maire certifie que le  
Compte rendu de cette délibération  
a été affiché à la porte de la mairie  
Le 11 Juillet 2025  
Que la convocation du conseil  
avait été faite le 4 Juillet 2025  
le Maire.



Le Maire,

**André DESMEDT**